

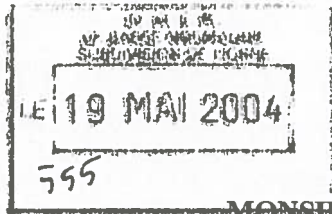
SOUS-PRÉFECTURE D'ARGENTAN
Argentan, le 14 mai 2004

Pôle Actions de l'Etat

Affaire suivie par Mme LEGRAND

Tel : 02.33.12.22.09

e-mail : jocelyne.legrand@orne.pref.gouv.fr



LE SOUS-PREFET d'ARGENTAN

à

MONSIEUR LE DIRECTEUR REGIONAL DE L'INDUSTRIE,
DE LA RECHERCHE ET DE L'ENVIRONNEMENT
DE BASSE-NORMANDIE
SUBDIVISIONS DE L'ORNE
17, rue François Arago

61000 ALENCON

OBJET : Installations classées pour la protection de l'environnement

P.J. : 1

Je vous adresse, sous ce pli, pour avis et suite à donner, le dossier de cessation d'activité de Monsieur le Directeur de la SOCIETE PASSENAUD RECYCLAGE concernant l'exploitation d'un dépôt de récupération de métaux, sur le site "La Bergerie" 61120 VIMOUTIERS. Cette exploitation a été autorisée par arrêté préfectoral du 11 août 1992.

LE SOUS-PREFET


François MALHANCHE

**PREFECTURE DE L'ORNE
A l'ATT. de Mr Le Préfet
39 rue St Blaise
61000 ALENCON**

Champagné, le 05 mai 2004

OBJET : Notification de fin d'activité

Monsieur Le Préfet,

Nous déclarons par la présente, avoir cessé notre activité de récupération de métaux au lieu-dit « La Bergerie » à Vimoutiers depuis le 31 décembre 2003.

Cette activité avait débuté fin 2001, suite au rachat par notre société du fonds de commerce de Mr DELAHAYE.

Le site, autorisé en vertu d'un arrêté du 11 août 1992, nous était loué par Mme REMUSAT, ex-femme de Mr DELAHAYE.

Compte tenu du développement de nos activités sur la région, nous avons en projet, dès 2001, de créer un nouvel établissement sur le département 14.

Aussi, nous avons acheté le 05/02/2002 un terrain d'une superficie de 12 000M2 en zone industrielle d'Hermival Les Vaux.

Après la réalisation des travaux d'aménagement et l'obtention des autorisations administratives, nous y avons transféré début 2004 nos activités de Vimoutiers.

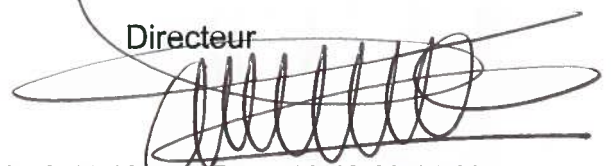
Nous vous apportons ci-joint un complément d'information sur le site de Vimoutiers et des précisions sur le transfert d'activité.

Nous restons à votre entière disposition,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur Le Préfet, l'expression de notre respectueuse considération.

Marie-José PASSENAUD

Directeur



SIEGE SOCIAL - RN 23 - 72470 CHAMPAGNE - Tél. : 02 43 54 12 54 - Fax : 02 43 89 15 38

41170 MONDOUBLEAU
Tél. : 02 54 80 93 57
Fax : 02 54 80 76 73

35500 VITRE
Tél. : 02 99 74 43 59
Fax : 02 99 74 47 56

53000 LAVAL
Tél. : 02 43 53 49 30
Fax : 02 43 49 01 94

27300 COURBEPINE
Tél. : 02 32 43 01 86
Fax : 02 32 46 55 44

61120 VIMOUTIERS - LISIEUX
Tél. : 02 33 39 10 13
Fax : 02 32 36 95 06

PRESENTATION DU SITE DE VIMOUTIERS

IDENTITE

Etablissement secondaire de la société PASSENAUD RECYCLAGE
situé au lieu-dit « La Bergerie » à Vimoutiers.

SITUATION (voir plan)

Terrain cadastré B 257 d'une superficie de 9 700 m² équipé d'un
bâtiment industriel de 970 m².

ACTIVITE

Installation de récupération de métaux et de résidus métalliques, classée
sous la rubrique n° 286 de la nomenclature des installations classées et
autorisée par un arrêté du 11/08/1992.

Les activités du dépôt ont consisté au stockage et au tri de vieux
métaux, d'alliages, d'objets métalliques divers en provenance du secteur
local. Aucun démontage n'a eu lieu sur le site.

Un camion assurait la collecte auprès des industries et des collectivités.
Les matières ferreuses devant subir un traitement mécanique étaient
ramenées sur notre site de Champagné pour y être transformées.
A l'issue du traitement, les matières étaient vendues en Sidérurgie.

MATERIEL

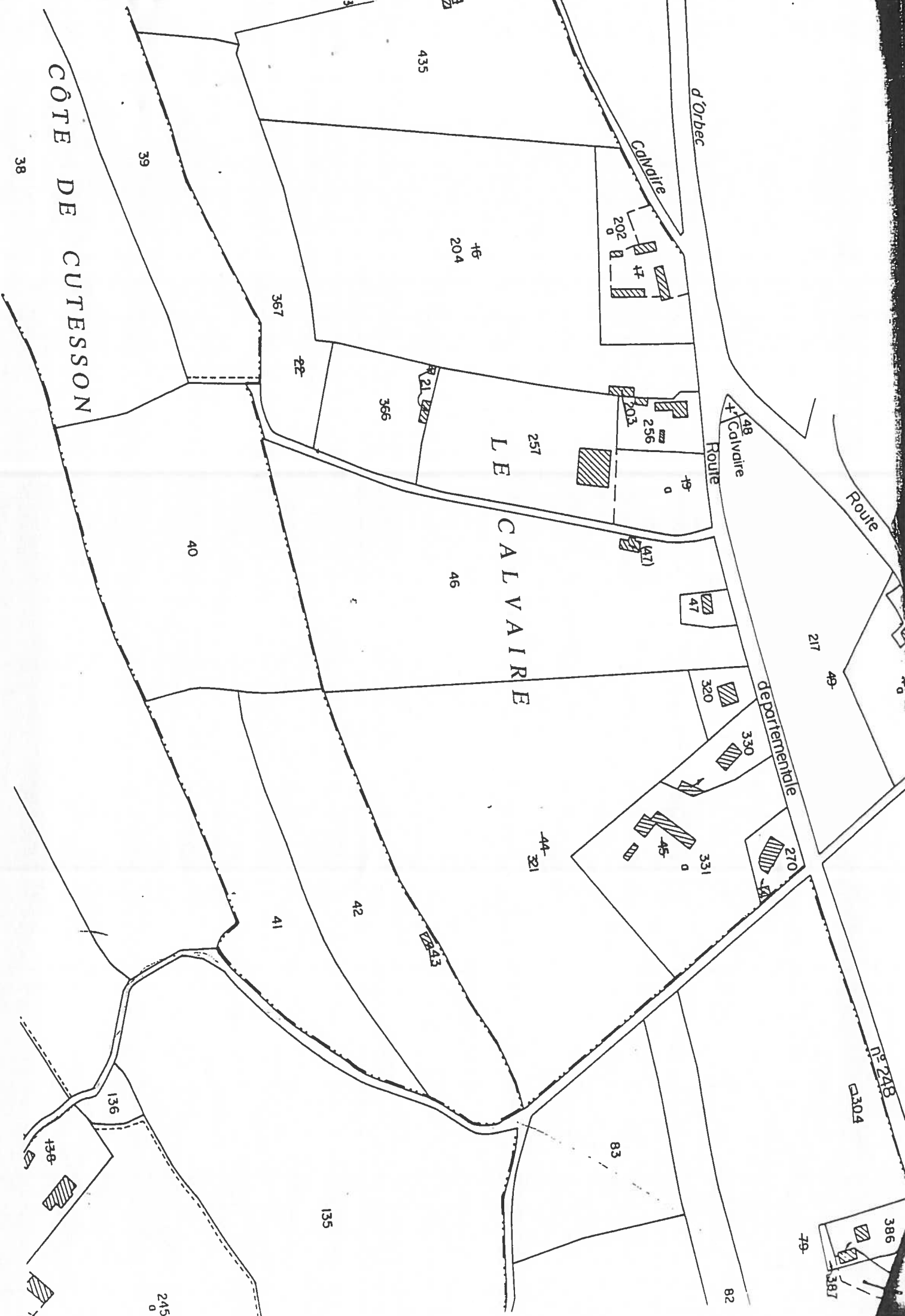
- 1 pelle hydraulique
- 1 camion
- 1 engin de manutention
- Bennes de différentes tailles

PERSONNEL

3 personnes

VOLUME

- 200 T/AN de ferraille
 - 12 T/AN de métaux (alu, cuivre, inox.....) stockés sous bâtiment
-
-



CÔTE DE CUTTESSON

LE CALVAIRE

d'Orbec

Calvaire

Route
Calvaire

Route departementale

Route

38

39

435

45
204

367

22

366

40

46

257

217

49

47

320

330

44
321

331

270

41

42

43
43

304

136

83

135

245

82

79

386

387



DATE DE DÉPÔT JOUR MOIS ANNÉE 10 JUIN 2001	DPT R.U	COMMUNE 061	ANNÉE 508101110	N° DOSSIER 642
--------------------------------------------------	------------	----------------	--------------------	-------------------

REQUÊLE

23 JUL 2001

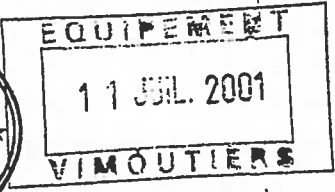
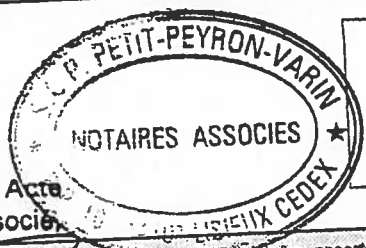
RENSEIGNEMENTS D'URBANISME

MUTATION D'UN IMMEUBLE BÂTI OU NON BÂTI SANS MODIFICATION DE SON ÉTAT

Cette demande qui se présente sous la forme de quatre feuillets identiques doit être adressée ou déposée, avec les plans de situation et les plans du terrain, à la MAIRIE DE VIMOUTIERS. Le quatrième feuillet est conservé par le demandeur.

ATTENTION : Si une modification de l'immeuble faisant l'objet de la mutation est envisagée, il est conseillé de demander un certificat d'urbanisme.

1 - DEMANDEUR	
DEMANDE	1 - DEMANDEUR
CES A JOINDRE : 3 PLANS DE SITUATION : établis à une échelle comprise entre 1/5 000 et 1/25 000. 3 PLANS DU TERRAIN : établis à une échelle comprise entre 1/500 et 1/5 000. Ces plans seront du format 21 x 29,7	NOM, PRÉNOM ADRESSE Annexé à la Minute d'un Acte reçu par le Notaire Associé
2 - TERRAIN. Le terrain est l'îlot de propriété constitué par la parcelle, ou par l'ensemble des parcelles contiguës appartenant à un même propriétaire. DRESSE DU TERRAIN La Bergerie 61120 - VIMOUTIERS	Le terrain est-il bâti ? <input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON Le terrain est-il situé dans un lotissement ? <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> ne sait pas NUMÉRO DU OU DES LOTS LOTISSEMENT AUTORISÉ LE NOM DU LOTISSEMENT OU DU LOTISSEUR
DENTITÉ DU PROPRIÉTAIRE (s'il est autre que le demandeur) S.A.R.L DELAHAYE	3 - Je certifie exacts les renseignements mentionnés dans les rubriques ci-dessus. (Signature) A Lisieux LE 7/07/2001
SECTION(S) CADASTRALE(S), et pour chaque section, n° des parcelles Section B n°257	
SUPERFICIE DU TERRAIN EN M ² 9700...	



RÉPONSE

DÉLIVRÉE PAR *Le Maire au nom de la Commune*

La présente notice d'urbanisme fait état des renseignements connus à ce jour par l'autorité indiquée ci-contre. Elle constitue un simple document d'information et ne peut en aucun cas être considérée comme une autorisation administrative quelconque, ni un certificat d'urbanisme. Les renseignements relatifs à l'alignement ne concernent que la voirie (1).

(1) Préciser : nationale ; départementale ; ou communale.

A - DROIT DE PRÉEMPTION Bénéficiaire du droit de préemption

Le terrain est soumis au droit de préemption urbain (D.P.U.)

Le terrain est situé dans une zone d'aménagement différé (Z.A.D.)

Le terrain est situé dans le périmètre provisoire d'une Z.A.D.

Le terrain est situé dans la zone de préemption "espaces naturels sensibles des départements"

Avant toute mutation du terrain ou des bâtiments, le propriétaire devra faire une déclaration d'intention d'aliéner auprès du bénéficiaire du droit de préemption. Elle comportera l'indication du prix et les conditions de la vente projetée.

B - NATURE DES DISPOSITIONS D'URBANISME APPLICABLES AU TERRAIN

Règles générales d'urbanisme (R.N.U.)

Plan d'occupation des sols (P.O.S.) - Zone NBa

Plan de sauvegarde et de mise en valeur de

Plan d'aménagement de la zone (P.A.Z.) de

Lotissement de :

PRESCRIT LE

RENDU PUBLIC LE

APPROUVÉ LE 02.01.1981

MIS EN REVISION LE 24.05.1995

C - NATURE DES SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE APPLICABLES AU TERRAIN

Terrain situé dans le périmètre de protection d'un monument historique

Terrain situé dans un site inscrit

Terrain situé dans un site classé

Terrain concerné par le plan d'alignement

Approuvé le :
 Zone de protection du patrimoine architectural et urbain

NEANT

D - OPÉRATION CONCERNANT LE TERRAIN

Terrain compris dans un emplacement réservé pour un équipement public

Terrain compris dans le périmètre d'une déclaration d'utilité publique

Terrain compris dans le périmètre d'une zone d'aménagement programmé

NEANT

E - OBSERVATIONS ET PRÉSCRIPTIONS PARTICULIÈRES

Le terrain est privé des servitudes pour la pose des canalisations publiques d'eau potable.

Zone NB: Zone naturelle ordinaire

FAIT A VIMOUTIERS LE 25.07.2001

L'ADJOINT DÉLÉGUÉ Michel PROT

TRANSFERT D'ACTIVITE

HISTORIQUE

- ◆ **05/02/2002** : Achat d'un terrain de 12000 m2 au SIVOM de l'agglomération Lexovienne
- ◆ **12/07/2002** : Dépôt d'un permis de construire
- ◆ **30/12/2002** : Dépôt en préfecture d'une demande d'autorisation pour la création d'un dépôt de transit de métaux
- ◆ **21/08/2003** : Acceptation du permis de construire
- ◆ **16/10/2003** : Arrêté de la préfecture du Calvados
- ◆ **31/12/2003** : Transfert des activités du site de Vimoutiers sur Hermival Les Vaux
- ◆ **01/03/2004** : Etat des lieux du site de Vimoutiers avec Mme REMUSAT, propriétaire du terrain. Remise des clés

REMISE EN ETAT DU SITE

Le bâtiment a été nettoyé par nos soins.
Pour le terrain, nous avons fait intervenir la société GOQUETIERE (voir facture ci-jointe).

A ce jour, il reste sur le site de Vimoutiers quelques déchets métalliques et des pneus usagés appartenant à Mr DELAHAYE.

SARL LA GOQUETIERE

TERRASSEMENT - TP

Le Calvaire

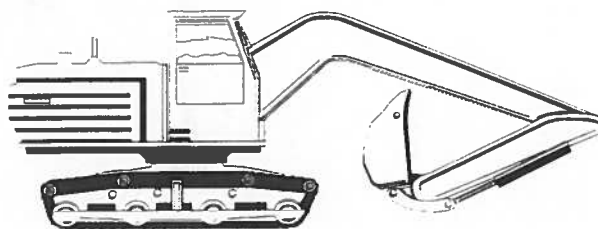
61120 VIMOUTIERS

Tél : 02.33.39.01.81

Fax : 02.33.39.01.81

SIRET : 42047442100013

APE : 451A



FACTURE EN EURO

ETS PASSENAUD RECYCLAGE
RN 23 ROUTE DE PARIS

72470 CHAMPAGNE

FACTURE N° FC 997

Date : Lundi 29 Mars 2004

Réf.	Désignation	Quantité	P.U. HT	Montant HT	TVA
	TVA intracommunautaire FR64420474421				
	travaux chantier la bergerie a VIMOUTIERS nettoyage chantier et évacuation				
PS	pelle	7,50 Heure	73,17	548,78	1
PS	bennes	24,00 Heure	42,70	1 024,80	1
FORF	démolition des bétons support bascule pelle et transfert décharge	1,00 Unité	458,00	458,00	1

Montant HT	TVA	Montant TVA
2 031,58	19,60 5,50	398,19

Echéance	
Date :	29/03/2004
Montant :	2 429,77

Total brut HT :	2 031,58
Total taxes :	398,19
Total TTC en Euro :	2 429,77
Acompte versé :	
NET A PAYER en € :	2 429,77

Soit en Francs : 15 938,25

**PRESENTATION DE LA SOCIETE
PASSENAUD RECYCLAGE**

ENTITE JURIDIQUE : SAS – Filiale du groupe PASSENAUD Environnement

CAPITAL : 568 000 euros

N° RCS : LE MANS B 412 242 315

SIEGE SOCIAL : RN 23 72470 CHAMPAGNE

OBJET : collecte, tri, valorisation de déchets ferreux et non ferreux

**ETABLISSEMENTS
SECONDAIRES:**

- ◆ COURBEPINE (27)
- ◆ LAVAL (53)
- ◆ VITRE (35)
- ◆ MONDOUBLEAU (41)
- ◆ HERMIVAL LES VAUX (14)

EFFECTIF : 92 personnes (groupe PASSENAUD)

SIEGE SOCIAL - RN 23 - 72470 CHAMPAGNE - Tél. : 02 43 54 12 54 - Fax : 02 43 89 15 38

41170 MONDOUBLEAU
Tél. : 02 54 80 93 57
Fax : 02 54 80 76 73

35500 VITRE
Tél. : 02 99 74 43 59
Fax : 02 99 74 47 56

53000 LAVAL
Tél. : 02 43 53 49 30
Fax : 02 43 49 01 94

27300 COURBEPINE
Tél. : 02 32 43 01 86
Fax : 02 32 46 55 44

61120 VIMOUTIERS - LISIEUX
Tél. : 02 33 39 10 13
Fax : 02 32 36 95 06

CHIFFRE D'AFFAIRE : ♦ 2000-2001 : 20 480 893 euros
♦ 2001-2002 : 23 727 377 euros
♦ 2002-2003 : 27 677 153 euros

MOYENS TECHNIQUES : ♦ 1500 bennes et conteneurs de toutes tailles
♦ 50 ensembles routiers
♦ 40 engins de manutention
♦ 1 installation de broyage
♦ 1 pré-déchiporteur
♦ 2 presses cisaille

CERTIFICATION ISO 9001 VERSION 2000 DEPUIS FEVRIER 2003

SIEGE SOCIAL - RN 23 - 72470 CHAMPAGNE - Tél. : 02 43 54 12 54 - Fax : 02 43 89 15 38

41170 MONDOUBLEAU
Tél. : 02 54 80 93 57
Fax : 02 54 80 76 73

35500 VITRE
Tél. : 02 99 74 43 59
Fax : 02 99 74 47 56

53000 LAVAL
Tél. : 02 43 53 49 30
Fax : 02 43 49 01 94

27300 COURBEPINE
Tél. : 02 32 43 01 86
Fax : 02 32 46 55 44

61120 VIMOUTIERS - LISIEUX
Tél. : 02 33 39 10 13
Fax : 02 32 36 95 06